

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 21 avril 2021

Étaient présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M. Stéphane CHARTIER, Mme Maryline EPYNEAU, Mme Yvette GOURON, M. Jean-Philippe MENARD, Mme Marie-Christine GENDREAU, M. Nicolas GUILLON, Mme Aurélie GALLET, M. Xavier MORET, Mme Emmanuelle AUDIBERT, M. Patrick MAUNET.

Était absent excusé : M. Elhadji SIMAKHA qui a donné pouvoir à Mme Isabelle MÉLO.

Était absent : M. Grégory BOIRON.

Secrétaire de séance : M. Patrick MONOT.

Le compte-rendu de la séance du 31 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

I – DURÉE D'AMORTISSEMENT DES TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RÉSEAUX.

- TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU 20 AU 40 RUE DE TOURAINE.

Le conseil par 14 voix « pour » décide d'amortir ces travaux qui s'élèvent à la somme de 20 668.98 € à dater de 2021, sur six ans.

- TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU 4 AU 20 RUE DE TOURAINE.

Le conseil par 14 voix « pour » décide d'amortir ces travaux qui s'élèvent à la somme de 5 089.28 € à dater de 2021, sur six ans.

- TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ DU 4 AU 20 RUE DE TOURAINE.

Le conseil par 14 voix « pour » décide d'amortir ces travaux qui s'élèvent à la somme de 9 131.59 € à dater de 2021, sur six ans.

- TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ RUE DE MORANNE.

Le conseil par 14 voix « pour » décide d'amortir ces travaux qui s'élèvent à la somme de 5 373.79 € à dater de 2021, sur six ans.

- TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION RUE DE MORANNE.

Le conseil par 14 voix « pour » décide d'amortir ces travaux qui s'élèvent à la somme de 25 586.34 € à dater de 2021, sur six ans.

- TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION DU 4 AU 20 RUE DE TOURAINE.

Le conseil par 14 voix « pour » décide d'amortir ces travaux qui s'élèvent à la somme de 32 087.11 € à dater de 2021, sur six ans.

II – DEVIS DE LA SOCIÉTÉ ÉLANCITÉ.

Considérant qu'il y a lieu d'acheter des accessoires complémentaires, à savoir 4 fourreaux pour mâts pour les radars pédagogiques, le conseil par 14 voix « pour » approuve le devis de ladite société s'élevant à la somme de 345.60 € TTC.

III - DEVIS DE LA SOCIÉTÉ Luc DURAND – ENTRETIEN DE VOIRIE : POINT À TEMPS AUTOMATIQUE (PATA).

Le conseil par 14 voix « pour » décide de réaliser des travaux de réparation de voiries au point à Temps Automatique et approuve la proposition financière de l'entreprise Luc DURAND, s'élevant à la somme de 13 026 € TTC.

IV – DEVIS DE LA SOCIÉTÉ Luc DURAND – TRAVAUX D'ENROBÉS VOIE COMMUNALE N° 12

Le conseil par 14 voix « pour » émet un accord de principe pour la réalisation de travaux d'enrobés sur la voie communale n° 12 dite de Saint-Laurent-de-Lin à Courcelles-de-Touraine. Sachant que ces

travaux seraient réalisés en commun avec la commune de Courcelles-de-Touraine, il convient d'attendre la validation de cette commune.

V – DEVIS DE LA SOCIÉTÉ PFP – CHAUFFAGE DU JEU DE BOULES DE FORT.

Le conseil par 14 voix « pour » approuve le devis de la Sarl PFP s'élevant à la somme de 25 116.74 € TTC, à savoir :

PARTIE LOCAL TECHNIQUE

Fourniture et pose d'une chaudière De Dietrich

PARTIE SALLE

Dépose des anciens aérothermes,

Réalisation du circuit de chauffage et fourniture et pose de six radiateurs.

PARTIE BAR

Création d'un circuit de chauffage et fourniture et pose de trois radiateurs.

VI – DEVIS DE L'ENTREPRISE Laurent ROBIN – ALIMENTATION ÉLECTRIQUE POUR LE CHAUFFAGE DU JEU DE BOULES DE FORT.

Le conseil par 14 voix « pour » approuve le devis de l'entreprise Laurent ROBIN s'élevant à la somme de 1 507.80 € TTC, à savoir :

LOCAL CHAUFFERIE

1 éclairage en applique avec prises, confection d'un coffret de distribution

ALIMENTATION CHAUFFERIE

Confection d'une ligne d'alimentation depuis le coffret de distribution principal ainsi que sa protection par disjoncteur modulaire.

Mise en place et raccordement d'un interrupteur différentiel.

VII – ÉLECTIONS MOIS DE JUIN

Considérant la tenue des élections départementales et régionales les 20 et 27 juin prochains, le conseil émet un avis favorable pour l'achat d'un double isoloir et de protections plexi.

QUESTIONS DIVERSES.

Choix pour tirer le feu d'artifice : le 13 juillet.

Prévoir la modification des horaires de l'éclairage public (horaires d'été).

A noter un oubli de la société RTL, le chauffeur de la balayeuse, lors de son intervention du 21 avril, n'est pas passé rue du stade.

Un point est fait sur la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans.

Commission communale du « cimetière » le 3 mai à 18 h 00.

Commission communale « voirie » le 18 mai à 20 h 00.

Prochain conseil municipal le 25 mai à 20 h 30.

Fin de la séance à 22 h 25.

La maire,
Isabelle MÉLO